

Entretien avec Emmanuelle Laborit et Jennifer Lesage-David

co-directrices de l'IVT
(International Visual Theatre)

Quel rôle jouent, selon vous, le théâtre Sourd et les autres formes artistiques développées par les Sourds, dans leur émancipation et leur reconnaissance et dans celles de leur langue ?

Jennifer Lesage-David

Le théâtre Sourd et, plus largement, les formes artistiques créées par les artistes sourds ont joué un rôle déterminant dans notre émancipation collective, occupant une place centrale dans la légitimation linguistique, culturelle et sociale. Lors de la création d'IVT en 1977, la langue des signes française n'était pas reconnue et restait bannie de l'école. L'art Sourd est alors apparu comme un espace de reconquête et une réappropriation de la langue des signes par la création artistique.

Emmanuelle Laborit

Oui, en effet : depuis l'ouverture d'IVT, la production de spectacles en langue des signes mettant en scène des artistes Sourds a entraîné une reconnaissance significative de cette langue, ainsi qu'une valorisation de la place des artistes Sourds dans le domaine culturel.

La langue des signes artistique a substantiellement contribué à enrichir la langue des signes dite « académique » en y intégrant de la poésigne (poèmes combinant morphèmes visuels et syntaxe LSF pour produire des images poétiques uniques), de la chorésigne (où le corps structure le récit scénique), du Visual Vernacular (narration visuelle transcendant les frontières linguistiques et faisant du corps le principal vecteur du récit) et du chansigne (interprétation musicale en LSF, où rythme, amplitude et espace scénique deviennent instruments expressifs de musicalité).

Grâce au théâtre et à l'art Sourd, les entendants découvrent la richesse de cette langue, tandis que les personnes sourdes peuvent l'adopter dans leur processus d'émancipation et leur lutte pour la reconnaissance totale de leur langue.

Jennifer Lesage-David

C'est exactement cela ! La LSF est utilisée comme matière de création, dépassant le statut de simple outil d'accessibilité pour devenir vecteur de dramaturgie, de poésie, d'esthétique, de narration et de réflexion sur la condition humaine. Créer en langue des signes relève d'un acte de résistance : « Nous existons, notre langue pense, imagine, crée. » L'art devient un lieu où la langue peut se déployer librement, non comme simple outil de communication, mais comme matière artistique à part entière, exprimant une vision et un rapport au monde. Les nouveaux genres mentionnés par Emmanuelle (la poésigne, la chorésigne, le Visual Vernacular etc.) exploitent pleinement les paramètres linguistiques et la dimension visuelle et spatiale de la langue et révèlent ainsi ses capacités narratives et expressives propres.

Chaque œuvre en LSF participe de la sorte à la reconnaissance d'une langue, d'une culture et d'une vision du monde.

Comment décririez-vous la situation de l'art Sourd ces vingt dernières années : diriez-vous qu'elle a évolué et si oui, dans quel sens ?

Emmanuelle Laborit

Oui, l'art Sourd a considérablement évolué. Pour ma part, je perçois sa richesse dans son authenticité et sa profondeur. Mais cette évolution est également le reflet d'un contexte historique antérieur où la langue des signes avait été proscrite. Elle émerge

avec force tant dans la souffrance que dans la quête de libération.

Dans cette évolution, il est intéressant de constater que les artistes entendants s'approprient aussi cette langue. Mais ils sont souvent privilégiés, car ils sont perçus comme une option plus rapide et plus directe pour la communication, et surtout moins coûteuse. Or, il est impératif de continuer à plaider en faveur d'une prise en charge intégrale des interprètes, plutôt que d'une couverture partielle par l'État dans le cadre de l'insertion de la formation des artistes. Actuellement, seule l'**École Théâtre Universelle** de Toulouse offre une initiation théâtrale en complément des formations continues à IVT pour les personnes sourdes. Et cette initiative demeure précaire en raison d'un soutien insuffisant de la part des politiques culturelles.

Jennifer Lesage-David

C'est vrai : la LSF a certes gagné en visibilité et les institutions se sont davantage ouvertes à l'accessibilité mais visibilité ne signifie pas compréhension. Beaucoup de spectacles intègrent la LSF de manière purement fonctionnelle, en ajoutant un « interprète-comédien » à la fin du processus, ce qui n'est bien sûr pas de la création en langue des signes. Et la représentativité des artistes Sourds sur scène est en effet indispensable : elle valorise la diversité, favorise l'équité et apporte un regard et une compétence uniques, porteurs d'une esthétique et d'une poétique qui enrichissent la scène contemporaine. Or, la reconnaissance professionnelle adaptée aux besoins des Sourds demeure limitée, freinant l'autonomie et la diffusion de l'art Sourd. La renaissance artistique reste donc aujourd'hui à la fois un acte de résistance et une innovation esthétique.

Au final, l'art Sourd a indéniablement gagné en complexité et en profondeur, mais il demeure encore peu visible et peu reconnu. Ses créations sont davantage présentes dans les réseaux associatifs Sourds et peu soutenues ou programmées dans le réseau culturel institutionnel. Et pourtant, ce sont elles qui portent véritablement un imaginaire Sourd, un rapport au monde différent. Or, trop souvent, les créations Sourdes sont évaluées selon les grilles de lecture du théâtre majoritaire, sans prise en compte des partis pris esthétiques propres à la LSF et à la culture Sourde. Ce manque de formation ou de familiarité rend peu visibles leur richesse linguistique, leur complexité narrative et leurs références culturelles. De ce fait, leur valeur échappe souvent à ceux qui n'ont pas les clefs pour la percevoir. Sa consolidation dépend d'un engagement politique et culturel fort, garantissant des conditions structurelles, pédagogiques et institutionnelles équitables.

Alors, quel message souhaiteriez-vous faire passer avant toute chose en clôturant ainsi ce numéro dédié à « la LSF et [aux] Sourds 20 ans après la loi de 2005 » ?

Emmanuelle Laborit

La loi déclare que nous pouvons choisir entre un enseignement en français oral et écrit assorti de la réhabilitation auditive, et un enseignement en langue des signes. Mais ce choix n'est en réalité qu'un simulacre. En effet, opter pour l'enseignement en langue des signes nécessite un combat incessant pour faire valoir ses droits ! Sans langue des signes, on prive les Sourds de leurs droits de citoyens, de leurs droits humains, de leurs droits identitaires, de leurs droits au savoir et de leurs droits à participer à la vie sociale et politique. Pour

moi, les droits culturels doivent s'inscrire parmi les droits des Sourds. Il s'agit de faire reconnaître le droit des Sourds à participer à la vie culturelle, à vivre et à exprimer leur culture et leurs références historiques, dans le respect des autres droits humains. Malheureusement, cette reconnaissance n'est pas encore une réalité.

Pour conclure, j'aimerais cependant transmettre un message : restons déterminés ; n'abandonnons pas !

Jennifer Lesage-David

Oui, les avancées sont fragiles ! La LSF n'est pas un simple outil d'accessibilité : c'est une langue vivante et créative, porteuse d'identité et de mémoire collective. La création artistique en LSF n'est pas un décor : c'est un ancrage culturel et politique.

Et, oui, les droits culturels des Sourds doivent être reconnus comme des droits humains fondamentaux. La culture Sourde est essentielle, questionnant nos perceptions et enrichissant profondément le panorama artistique et social. Mon message rejoint celui d'Emmanuelle, c'est un appel à la détermination et à l'engagement collectif en vue de soutenir l'Art Sourd, de renforcer les formations spécialisées, de valoriser les créations en LSF et de permettre aux jeunes Sourds de devenir acteurs et créateurs de leur culture. La LSF est une force poétique, humaine et politique, il est de notre responsabilité de garantir qu'elle continue à faire entendre sa puissance et sa beauté dans tous les espaces culturels.

Voir aussi :

<https://www.artcena.fr/magazine/enjeux/spectacle-vivant-et-handicap/jennifer-lesage-david/entrer-dans-la-culture-des-signes>